

## PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° PP-2021-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1297-2020

Le projet de règlement n° PP-2021-02 a pour objet de :

- Autoriser l'usage « Garde d'animaux à des fins domestiques » dans la zone CONS-300 ; **(article 3.2.8)**
- Autoriser l'emploi d'un conteneur pour l'entreposage extérieur pour la classe P2-Utilité publique ; **(article 7.2.1)**
- Retirer les paragraphes 4 et 5 de l'article 16.1.1 « Généralités » ;
- Insérer les paragraphes 3 et 4 à l'article 16.1.2 « Reconnaissance de droits acquis » afin de rendre conforme un bâtiment principal ou bâtiment accessoire (garage détaché) quant à l'implantation par rapport à une ligne de terrain ou un empiètement dans une marge ou une cour, à condition où ce bâtiment est situé n'excède pas 15 %, sans être supérieure à 0,45 mètre ;
- Autoriser l'usage mixte dans la zone U-701. **(annexe 3 – Grille des spécifications)**